

# **Réponse du Conseil communal à l'interpellation no 04-602 du groupe popecosol, par Mmes et MM. Blaise Horisberger et consort concernant les fontaines à eau présentes dans les bâtiments publics de la Ville de Neuchâtel**

(Du 2 mai 2005)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En date du 2 février 2004, Mmes et MM. Blaise Horisberger, François Konrad, Dorothée Ecklin, Doris Angst, Eliane Henry-Mezil, Jimmy Gamboni et Ingrid Mougin Mora ont déposé l'interpellation dont la teneur est la suivante :

« *Le Conseil communal peut-il :*

- *nous communiquer les raisons qui ont amené à l'installation de fontaines à eau dans les locaux qui dépendent de la Ville, et à la mise à disposition de bouteilles d'eau minérale lors des diverses séances des autorités communales, alors que nos services industriels vantent de façon assidue et relativement coûteuse auprès de la population les mérites de l'eau du réseau.*
- *nous indiquer si la gestion des fontaines à eau est assurée par les services de la Ville ou par des privés et, dans ce dernier cas, les raisons de ce choix.*

- *Nous indiquer en outre le prix de revient au litre, la consommation énergétique, les garanties de qualité sanitaire, en particulier bactériologique, de l'eau fournie par les fontaines à eau, ainsi que les avantages que cela présente par rapport à un approvisionnement en eau du réseau ».*

### *Développement écrit*

*En tant que fournisseur d'eau potable de qualité, nos SI s'efforcent, en particulier à l'occasion de diverses manifestations, de mettre en valeur une denrée alimentaire de qualité vendue seulement 0,3 ct le litre.*

*On peut donc manifester quelque surprise à la vue de fontaines réfrigérées à eau plate qui fleurissent un peu partout dans certains services municipaux.*

*En outre, même si ce n'est que dans une moindre mesure, la cohérence entre le marketing des SI et la présence de bouteilles d'eau gazéifiée mises à disposition des élus lors de leurs diverses séances nous échappe également.*

*Faut-il en conclure que l'eau du réseau est considérée comme assez bonne pour la population neuchâteloise mais pas pour ses autorités? Nous espérons pouvoir en douter et souhaitons donc connaître les raisons, avantages et inconvénients de ces dispositions par rapport à l'approvisionnement en eau du réseau.*

*Par ailleurs, ces bonbonnes à la mode peuvent se transformer en bombes sanitaires en cas de soutirage insuffisant ou d'exposition prolongée à la chaleur et à la lumière. Les distributeurs conscients du problème recommandent notamment une consommation dans les 15 jours. Dès lors, nous nous demandons s'il n'y a pas des moyens moins risqués respectivement moins coûteux, basés en particulier sur l'utilisation de l'eau du réseau, pour satisfaire les intéressés.*

En application de l'article 38 du Règlement général de la Commune de la Ville de Neuchâtel, nous vous apportons la réponse ci-après.

## **Introduction**

L'eau est la plus importante de toutes les denrées alimentaires. Pour que le métabolisme humain fonctionne correctement, il a besoin d'environ 2.5 litres d'eau par jour. Les aliments non liquides contribuant environ à 1 litre, l'apport complémentaire recommandé en boisson doit être quotidiennement d'environ 1.5 litre.

Dans notre organisme, cette eau participe à toutes les fonctions vitales, à la digestion et à l'élimination des déchets du métabolisme. Pour ces raisons notre stock en eau doit être constamment renouvelé.

Les activités professionnelles ne favorisent pas toujours le respect de ces besoins vitaux. Il est donc du devoir de l'employeur d'encourager ses employés à boire de l'eau. L'effet bénéfique sur la santé, sur le confort personnel et indirectement sur le travail, est incontestable. Dès lors, l'accès à la distribution d'eau devrait être le souci de chaque direction d'entreprise.

Il est très positif que des services ou des groupes d'employés s'organisent pour s'approvisionner en eau. Nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives.

Les moyens de distribution d'eau sont multiples et certains d'entre eux font actuellement l'objet d'une pression commerciale très importante. Nous pouvons distinguer les bouteilles d'eau du commerce, les fontaines à eau en bonbonne, les fontaines à eau branchées sur le réseau et le simple robinet.

## **Qualité des eaux**

### *Robinet*

Pour lui assurer une qualité irréprochable, l'eau du robinet fait l'objet de contrôles en continu très stricts et de campagnes d'analyses mensuelles par le Laboratoire des eaux des Services industriels. A Neuchâtel, l'eau distribuée est ainsi sûr et d'excellente qualité. Elle ne contient aucune bactéries d'origine fécale, et moins de 10 colonies par ml de germes aérobies mésophiles, bactéries inoffensives issues de l'environnement. Pour ces dernières, les normes pour les eaux de réseau en tolèrent jusqu'à 300 par ml (MSDA). Par ailleurs, la concentration en nitrates est

très faible soit moins de 7 mg/l alors que le seul de tolérance est de 40 mg/l (MSDA).

### *Fontaines à eau en bonbonne*

En ce qui concerne les fontaines à eau en bonbonnes, des analyses ont été réalisées à plusieurs reprises sur l'eau de quelques installations placées dans l'administration. Nous avons constaté qu'elles répondent aux normes pour les eaux minérales (MSDA). Toutefois, ces eaux contiennent une très grande quantité de germes aérobies (entre 3'000 et 400'000 par ml, soit entre 0.6 et 10 millions de colonies dans un verre de 2dl). En Suisse, il n'existe pas de normes concernant ces germes aérobies<sup>1</sup> pour les eaux en bouteilles contrairement aux eaux de réseau (seuil de tolérance de 300 germes aérobies par ml). Ces bactéries ne présentent pas un danger pour la santé, mais sont un indicateur intéressant sur l'activité biologique de ces eaux.

Les fontaines à eau en bonbonne sont apparues en Suisse il y a une dizaine d'années et elles se sont rapidement imposées sur le marché.

### *Fontaines à eau branchées sur le réseau*

Un autre système arrive sur le marché : la fontaine à eau alimentée directement par le réseau d'eau. Elle distribue de l'eau du robinet refroidie, gazéifiée ou non selon les modèles. Le système s'approvisionne au réseau d'eau à la demande et évite ainsi les problèmes sanitaires liés à un stockage local. Nous avons également détecté la présence de germes aérobies dans ces eaux mais la proportion est très nettement inférieure par rapport aux fontaines à bonbonne et, après une petite purge, les résultats sont tout à fait comparables avec celle du réseau.

---

<sup>1</sup> Sous le terme " germes aérobies " on regroupe un grand nombre de colonies de bactéries qui peuvent se développer dans les conditions ambiantes normales. C'est en quelque sorte un balayage grossier des bactéries qui se trouvent dans l'eau. Cette mesure donne ainsi une appréciation globale de la présence de bactéries et donc de sa qualité. Par contre cela ne donne pas d'information concernant la nocivité de celles-ci pour l'homme.

### *Impact environnemental*

La réflexion sur l'impact environnemental doit inclure le transport de l'eau et l'énergie de l'installation de distribution notamment pour le refroidissement.

Pour le robinet, l'eau s'écoule par gravité depuis les sources (85% de l'approvisionnement à Neuchâtel) ou après pompage depuis la station de conditionnement d'eau de Champ-Bougin. La température de l'eau varie entre 8 et 13 degrés en fonction de la saison. Cette solution est donc de loin la moins gourmande en énergie et la plus favorable au niveau de la qualité.

Les fontaines à eau à bonbonne impliquent :

- l'acheminement de l'eau depuis la zone de production, parfois éloignée, et une distribution locale porte à porte par des véhicules de livraisons.
- un dispositif de refroidissement constamment prêt à refroidir l'eau stockée à la température ambiante du bureau (entre 19 et 23 degrés en hiver et parfois à plus de 30 degrés en été). Cette opération est très gourmande en énergie.

Une fontaine à eau branchée sur le réseau apporte de nets avantages sur une fontaine à bonbonne:

- pas de transports, car l'eau provient directement du réseau ;
- l'énergie nécessaire pour la refroidir est plus faible, car la température de l'eau du réseau oscille entre 8 et 13 degrés.

### *Coûts*

L'eau du robinet dont le prix revient à 0.3 ct le litre est de loin la source d'approvisionnement la plus avantageuse.

Les coûts d'installation et d'entretien des deux types de fontaines sont différents selon une enquête réalisée par la municipalité de Lausanne :

- le litre d'eau des fontaines à eau reliée au réseau revient entre 28 et 46 centimes le litre en calculant un amortissement sur trois ans. Pour les années suivantes, le prix correspond à quelques centimes le litre.

- l'eau des fontaines à eau en bonbonne revient entre 80 centimes et 1 franc le litre.

### *Situation en Ville de Neuchâtel*

Une enquête auprès des différents services montre qu'actuellement une dizaine de fontaines à bonbonne sont installées dans l'administration dont 8 gérées et à la charge du service concerné et 2 des groupes d'employés.

L'administration communale se répartit dans un grand nombre de sites avec des activités très différentes. Pour cette raison, il n'est pas rationnel d'imposer unilatéralement un seul système. Le choix de la manière de s'approvisionner en eau doit être effectué en fonction des besoins, du nombre d'utilisateurs et des raccordements potentiels au réseau d'eau que se soit pour des robinets ou le branchement de fontaines à eau.

Les Services industriels sont à disposition des services, et bien entendu de toutes les entreprises intéressées, afin de mettre en place une solution adaptée à leurs besoins.

### **Conclusion**

Nous ne souhaitons en aucune manière restreindre la disponibilité de l'eau à nos employés.

En revanche, nous encourageons fortement les différents services souhaitant s'équiper de fontaines à eau de choisir un modèle relié au réseau. Ce système est nettement plus favorable du point de vue énergétique, financier et sanitaire. Il s'inscrit tout à fait dans la démarche du développement durable. Le système à bonbonne ne devrait être réservé qu'aux sites où aucun réseau d'eau potable n'est disponible et qu'un raccordement n'est pas envisageable.

Toutes les personnes intéressées par les fontaines reliées au réseau sont invitées à tester les installations à l'accueil des Services industriels, au no 4 du faubourg de l'Hôpital.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente,

Le chancelier,

Françoise Jeanneret

Rémy Voirol